



SO-FIT

Supervisory Organisation for Financial Intermediaries & Trustees
Organisme de Surveillance pour Intermédiaires Financiers & Trustees
Aufsichtorganisation für Finanzintermediäre & Trustees
Organizzazione di vigilanza per gli Intermediari Finanziari & Trustees

Communiqué Art 13. LEFin - Utilisation de termes protégés au sens de la LEFin

A tous nos affiliés et assujettis,

En complément à notre communication du 27.07.2023 et des questions soulevées, la Finma nous a apporté les précisions suivantes :

« En référence à notre communication de juin 2023 concernant l'interprétation de l'art. 13 LEFin, la FINMA souhaite apporter une précision, notamment sur l'utilisation des termes "trustee" et "trust" pour les Dedicated Trust Companies (art. 9 al. 3 OEFin) et les Private Trust Companies (art. 2 al. 2 let. a LEFin en relation avec l'art. 4 al. 2 OEFin).

L'utilisation du terme "trustee" est réservée aux trustees licenciés, car la dénomination d'un établissement financier ne doit pas prêter à confusion ou induire en erreur. Les Dedicated Trust Companies, les Private Trust Companies ainsi que les personnes morales ou physiques qui gèrent des trusts tout en restant en dessous des seuils d'une activité exercée à titre professionnel au sens de l'art. 19 OEFin, ne peuvent pas utiliser le terme "trustee", que ce soit dans leur raison sociale, dans la description de leur but social ou dans des documents professionnels.

En revanche, l'utilisation du terme "trust" est moins stricte, en particulier l'utilisation de ce terme est ouverte aux Dedicated Trust Companies et aux Private Trust Companies. Il est recommandé à ces dernières de s'appeler "X Dedicated Trust Company" ou "Y Private Trust Company". Les Dedicated Trust Companies et les Private Trust Companies sont en outre encouragées à préciser dans la description de leur but social qu'elles ne peuvent gérer des trusts que dans le cadre limité de l'art. 9 al. 3 OEFin, resp. l'art. 2 al. 2 let. a LEFin en relation avec l'art. 4 al. 2 OEFin. »

SO-FIT reste volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle à ce sujet.

Votre équipe SO-FIT

Genève, le 04.12.2023